toutsurmes finances.com

MATCH FINANCES



COMMENT AMÉLIORER SA RETRAITE

Augmenter ses revenus après sa vie professionnelle est à la portée de tous, même sans effort d'épargne pendant des années. De nombreux leviers peuvent être actionnés.

Coordination Anne-Sophie Lechevallier

Alors que la réforme des retraites est au point mort, les retraités voient leur pouvoir d'achat reculer. Le montant moyen des pensions perçues en France s'élève à 1 393 € net par mois en 2019, en baisse de 0,4 % sur un an, pour la deuxième année consécutive, selon les dernières statistiques de la Drees. Une conséquence des revalorisations annuelles inférieures à l'inflation instaurées ces dernières années afin de dégager des économies. Cette réalité renforce les craintes des Français encore en activité à

propos du montant de la pension qu'ils percevront. Celles-ci ne sont pas infondées: le taux de remplacement, représentatif du montant de la pension rapporté au dernier revenu d'activité, est appelé à diminuer dans les prochaines décennies,

selon les projections du Conseil d'orientation des retraites (Cor). Dans un tel contexte, les compagnies d'assurances ne manquent pas de mettre en avant le plan d'épargne retraite (PER), dispositif facultatif de retraite supplémentaire lancé en octobre 2019 avec le soutien actif du ministre de l'Économie Bruno Le Maire.

Son intérêt est indéniable pour les épargnants les plus aisés, en raison de la déductibilité fiscale prévue pour les versements volontaires. Mais aujourd'hui l'épargne retraite ne représente qu'à peine plus de 2 % des rentes perçues par les ménages. D'autres solutions sont en revanche accessibles au plus grand nombre, comme la constitution d'un patrimoine immobilier, l'optimisation de ses droits aux régimes obligatoires et, dans le cas où l'employeur l'a mis en place, le dispositif d'épargne salariale, dont une partie est affectée à la retraite.

[SUITEPAGE 118]



Quand l'avenir est flou, on a d'autant plus besoin de faire le point sur son épargne.

Assurance Vie

> Ajustable à tout moment à votre situation > Disponible en cas de besoin⁽¹⁾ Et si c'était le moment d'en parler avec votre conseiller Caisse d'Epargne?

Communication à caractère publicitaire.



TROIS PISTES POUR OPTIMISER LES RETRAITES OBLIGATOIRES

Pour augmenter le montant de sa future pension, il existe plusieurs techniques.

En France, toute activité déclarée est soumise aux charges sociales, dont les cotisations vieillesse. Quel que soit votre statut (salarié, fonctionnaire, indépendant), vous cotisez ainsi obligatoirement à un régime de retraite. Sachant que les Français passent, en moyenne, plus de vingt ans à la retraite, autant quitter la vie professionnelle avec la pension la plus élevée possible.

ÉVITER LA DÉCOTE

Pour percevoir une pension complète lors du départ en retraite, il faut non seulement ne pas partir à la retraite avant d'avoir atteint l'« âge légal» (l'âge minimum de départ fixé aujourd'hui à 62 ans), mais aussi respecter votre durée d'assurance. Cette dernière correspond à un nombre de trimestres de cotisation qui varie selon votre année de naissance (voir tableau page suivante).

Ainsi, si vous êtes né en 1963, vous devez avoir validé 168 trimestres. Faute de quoi, votre pension sera minorée de 1,25 % par trimestre manquant. Cette décote fait d'autant plus mal au porte-monnaie qu'elle est viagère, c'est-à-dire appliquée jusqu'au décès.

REPOUSSER SON DÉPART

La solution la plus simple pour ne pas subir une telle minoration est de cotiser jusqu'à disposer de sa durée d'assurance. Stéphane Bonnet, directeur d'Union retraite, l'organisme qui représente les 35 principaux régimes français de retraite, constate : « Décaler son départ à la retraite d'un ou deux ans peut éviter de se voir appliquer une décote de $5\,\%$ à $10\,\%$ sur sa pension. Les Français ont d'ailleurs compris l'intérêt d'atteindre le taux plein. Les salariés partent en moyenne à 63 ans, soit un an plus tard que l'âge légal.» Les salariés nés à partir de 1957 y ont encore plus intérêt : s'ils liquident leurs droits à 62 ans avec tous leurs trimestres, ils subissent une décote - temporaire cette fois-ci - sur leur retraite complémentaire Agirc-Arrco. Pour éviter ce malus de 10 % pendant trois ans, ils doivent cotiser 4 trimestres de plus, c'est-à-dire travailler un an de plus. « D'une manière générale, rester en activité plus longtemps améliore sensiblement sa retraite, remarque Françoise Kleinbauer, P-DG du cabinet France retraite. Cela permet de valider plus de trimestres, d'acquérir plus de points auprès du régime complémentaire et d'augmenter son salaire de référence. » Les rémunérations étant généralement plus élevées en fin de carrière, elles viennent augmenter le salaire de référence qui sert au calcul de la retraite de base.

RACHETER DES TRIMESTRES

Si vous pensez qu'il vous sera difficile de respecter votre durée d'assurance, sachez que la décote est supprimée dès lors que vous partez à 67 ans, l'âge de retraite à taux plein. Au cas où vous ne souhaiteriez pas travailler jusqu'à un âge aussi avancé, vous avez aussi la possibilité de racheter des trimestres si vous avez suivi des études supérieures et/ou si, parce que vous avez travaillé à temps partiel, en CDD ou en intérim, vous n'avez pu valider à certains moments de votre carrière 4 trimestres dans l'année.

Mais le rachat de trimestres n'est pas la solution miracle. Il n'est possible de racheter que 12 trimestres au maximum, ce qui peut ne pas être suffisant pour atteindre votre durée d'assurance. En outre, l'opération est coûteuse. Comptez plus de 6 000 € par trimestre racheté si vous avez 60 ans. Même si le rachat est déductible du revenu imposable, le retour sur investissement n'est pas assuré. «On peut demander à sa caisse de retraite un devis. Cette demande n'engage à rien », rappelle Philippe Bainville, expert à l'Assurance retraite, le régime de base des salariés et indépendants. Si votre employeur vous fait des appels du pied pour partir à la retraite, vous pouvez lui proposer de payer votre rachat de trimestres, vous n'aurez alors rien à débourser et profiterez tout de même de la déduction fiscale. ■



[SUITE PAGE 120]



Regardez vos investissements évoluer en même temps que les énergies renouvelables.

Avec le contrat Allianz Vie Fidélité, vous pouvez donner du sens à votre épargne. Allianz vous offre l'opportunité d'investir* dans des secteurs comme les énergies renouvelables, l'agriculture, la santé ou encore l'éducation. Vous contribuez ainsi au développement de projets concrets et utiles pour vous et les générations à venir.

Prenez rendez-vous dès maintenant avec un conseiller pour en discuter.

Allianz.fr/assurance-vie/

*Investissements via des supports en unités de compte. En investissant sur des supports en unités de compte vous profitez du potentiel de performances des marchés financiers, mais vous prenez un risque de perte en capital. En effet, Allianz s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais ne garantit pas leur valeur. Celle-ci est soumise à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Allianz Vie Fidélité est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multi-support.

Allianz Vie - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 643 054 425 € - Siège social : 1, cours Michelet - CS 3005 - 92076 Paris La Défense Cedex - 340 234 962 R.C.S. Nanterre. Document à caractère publicitaire.

LA RETRAITE PROGRESSIVE

UN TEMPS PARTIEL ET UNE PENSION

Si vous êtes salarié ou travailleur indépendant, si vous avez au moins 60 ans et que vous disposez d'au moins 150 trimestres de cotisation, vous pouvez demander à travailler à temps partiel, tout en touchant une fraction de votre pension. Philippe Bainville, expert à l'Assurance retraite, explique la souplesse de ce dispositif: « La retraite progressive peut être utilisée durant une période donnée. Un senior peut passer à temps partiel pour s'occuper de ses petits-enfants ou d'un parent dépendant, puis revenir plus tard à temps plein.»

L'opération est particulièrement intéressante si vous travaillez déjà à temps partiel. «En percevant en plus une partie de leur pension, les salariés à temps partiel voient leurs revenus augmenter», ajoute-t-il. Le dispositif permet également d'atteindre en douceur sa durée d'assurance. Françoise Kleinbauer, de France retraite, remarque: «Pendant la durée de la retraite progressive, l'assuré continue de cotiser et donc de se créer des droits. Au moment du départ à la retraite, les droits sont recalculés. L'assuré peut partir à taux plein grâce aux trimestres cotisés durant la retraite progressive, voire même obtenir une surcote. »

CES DISPOSITIFS MAL CONNUS QUI PEUVENT AUGMENTER VOS REVENUS

Souvent ignorés des assurés, ils se révèlent la plupart du temps très intéressants.

LES RACHATS MADELIN ET APPRENTIS

POUR LES TRIMESTRES MANQUANTS

Vous êtes artisan, commerçant ou chef d'entreprise et vous n'avez pas validé tous les ans quatre trimestres de retraite dans l'année? Le rachat Madelin (du nom de la loi Madelin de 1994) est fait pour vous. Il permet de racheter les trimestres manquants de vos six dernières années d'activité non salariée.

Il existe trois avantages par rapport aux rachats «classiques» au titre des études ou des années incomplètes: l'indépendant peut racheter jusqu'à 24 trimestres (au lieu de 12), les rachats sont nettement moins chers (autour de 2000 € le trimestre) et ils permettent d'augmenter le salaire de référence qui entre dans le calcul de la retraite de base.

Par ailleurs, si vous avez été apprenti entre 1972 et 2013, vous pouvez racheter jusqu'à quatre trimestres de cotisation à un prix préférentiel $(1500 \ \ \)$.

LA SURCOTE UNE PENSION MAJORÉE

C'est un excellent moyen pour doper le montant de votre future retraite. Tous les trimestres civils (90 jours) travaillés au-delà de votre durée d'assurance vous permettent de majorer votre pension de 1,25 %. Si vous avez tous vos trimestres et que vous décidez de travailler deux ans de plus (8 trimestres), votre pension sera ainsi majorée de 10 %, jusqu'à votre décès. Mieux: contrairement à la décote, la surcote n'est pas plafonnée. Et, à votre mort, votre conjoint percevra une pension de réversion (une fraction de votre retraite) majorée elle aussi. Il faut savoir que le rachat de trimestres ne permet pas d'accéder à la surcote.

LES TRIMESTRES NÉCESSAIRES POUR UNE RETRAITE SANS DÉCOTE

Année de naissance	Durée d'assurance
1955-1956-1957	166 trimestres 41 ans et 6 mois
1958-1959-1960	167 trimestres 41 ans et 9 mois
1961-1962-1963	168 trimestres 42 ans
1964-1965-1966	169 trimestres 42 ans et 3 mois
1967-1968-1969	170 trimestres 42 ans et 6 mois
1970-1971-1972	171 trimestres 42 ans et 9 mois
À partir de 1973	172 trimestres 43 ans

LES RETRAITES D'ENTREPRISE

UN CAPITAL OU UNE RENTE EN SUPPLÉMENT

Si vous êtes salarié dans un grand groupe, il y a de fortes chances que vous disposiez d'une retraite supplémentaire d'entreprise (ou «article 83»), d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco) ou d'un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (Pereco ou Percol) qui a remplacé depuis le 1er octobre dernier le Perco. Des dispositifs qui proposent un capital ou une rente à la retraite et que vous avez tout intérêt à exploiter.

Ainsi, « la moitié de la participation est versée, par défaut, dans le Perco ou dans le Pereco. Mais le salarié a la possibilité de demander que 100 % y soient versés », prévient Pierre-Emmanuel Sassonia, directeur associé de la plateforme Eres. Autre moyen de cotiser sans sortir 1 euro de votre poche: vous pouvez monétiser et verser dans votre article 83, Perco ou Pereco jusqu'à dix jours de repos non pris par an. Enfin, sachez que les versements volontaires effectués sur un article 83 ou un Pereco sont déductibles, dans une certaine limite, des revenus à déclarer au fisc.

[SUITE PAGE 122]

Et si vous pouviez compter sur une prévoyance qui protège ce qui compte le plus pour vous ?

PLUS SIMPLE, PLUS COMPLET ET PLUS RESPONSABLE

Pour préserver votre avenir financier en cas d'aléas de la vie, AGIPI innove avec

LE CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Une protection personnalisée adaptée aux besoins des professionnels libéraux, des artisans-commerçants, des indépendants.

Des garanties spécifiques pour protéger votre avenir financier et celui de vos proches.

Un engagement responsable : soutien aux victimes de violences conjugales, assistance en cas de maladie grave, labellisation Assurance citoyenne.

Pour en savoir plus, rencontrez un agent AXA Rendez-vous sur agipi.com



AGIPI est une association d'assurés pour l'épargne, la retraite, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. Elle propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : protection de la famille, de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 618 369 adhérents et ses contrats enregistrent 19,4 Md€ d'épargne confiée en gestion et 2 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2020 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite). AGIPI – 12 avenue Pierre Mendès France - 67300 Schiltigheim.



UNE PASSERELLE ENTRE ASSURANCE-VIE ET PER

Contrairement au PER et aux anciens dispositifs d'épargne retraite, l'assurance-vie est un placement étanche: il n'est pas possible de transférer son contrat dans une autre compagnie, ni de le transformer. Le législateur a prévu une exception pour faciliter l'essor du PER, en instaurant une incitation fiscale temporaire au transfert d'une assurance-vie vers un PER individuel. En cas de transfert, l'épargnant bénéficie d'un abattement

TRANSFERTS
fiscal spécial qui complète celui déjà en vigueur en cas de rachat d'un contrat d'assurance-vie. Au total, cela représente pour une personne seule 9 200 euros de gains et pour un couple 18 400 euros qui échappent à l'impôt sur le revenu. Cet avantage est cumulable avec la possibilité de déduire du revenu imposable les sommes ainsi versées sur le PER, comme n'importe quel versement volontaire. Cette passerelle est réservée aux détenteurs d'un contrat de plus de huit ans, âgés de moins de 57 ans, les souscripteurs devant être à plus de cinq ans de l'âge légal de départ à la retraite. Le transfert peut être partiel ou

total et il doit intervenir avant le 1er janvier 2023.

Si l'assurance-vie présente l'intérêt de pouvoir disposer à tout moment de son épargne constituée, l'avantage fiscal offert par le plan d'épargne retraite (PER) au moment des versements constitue un atout attractif pour les contribuables fortement imposés. Les explications de Valérie Bentz, responsable des études patrimoniales de l'UFF, banque spécialisée dans la gestion de patrimoine.

« Les sommes versées sur un PER ne pourront pas être débloquées en cas de besoin ponctuel »

Paris Match. En quoi la loi Pacte change-t-elle la donne pour l'épargne retraite?

Valérie Bentz. Il est désormais possible de réunir vos différents dispositifs d'épargne retraite dans une enveloppe unique. Cela simplifie la perception et l'usage puisque votre complément de retraite peut être versé par un seul organisme au lieu de plusieurs. Le deuxième

apport est la faculté de sortir en capital à l'échéance, pour la quote-part du contrat issue de versements volontaires, et de façon anticipée pour l'acquisition de la résidence principale.

En quoi est-ce important?

Pour les anciens contrats Madelin ou plans d'épargne retraite populaires (Perp), la sortie en rente est obligatoire et le déblocage anticipé impossible hors cas de force majeure. Ce blocage des fonds et la mise à disposition sous forme de rente étaient vécus comme des contraintes rédhibitoires pour certains épargnants. Dès lors, ils se tournaient souvent vers l'assurance-vie pour bénéficier de la libre disposition de l'épargne accumulée. La souplesse accrue conférée au PER lève un vrai frein au développement de l'épargne retraite.

Dans quels cas faut-il préférer l'assurance-vie?

L'assurance-vie conserve l'avantage de la disponibilité de l'épargne constituée pendant toute la vie du contrat: vous pouvez en sortir à tout moment, sans justification. Si vous êtes non imposable ou faiblement imposé et que vous ne disposez pas de patrimoine par ailleurs, les sommes versées sur un PER ne pourront pas être débloquées en cas de besoin ponctuel d'argent. Privilégiez d'abord la constitution d'une épargne de précaution, puis la préparation de projets avec l'assurance-vie.

Et pour les contribuables fortement imposés?

En cas de versements volontaires sur un PER, vous avez le choix de déduire ou non les montants versés, dans la limite du plafond disponible figurant sur votre avis d'impôt sur le revenu. L'économie fiscale est en relation directe avec votre tranche d'imposition: plus celle-ci est élevée, plus l'avantage retiré est important. Pour un coût identique net d'impôt, le PER permet d'accumuler un capital plus important que l'assurance-vie.

Même au décès du souscripteur?

L'avantage procuré par la déductibilité des versements du PER est tel que le capital transmis net d'impôt au bénéficiaire désigné peut être plus élevé qu'avec l'assurance-vie, même si celle-ci jouit d'un cadre plus favorable, notamment si l'économie d'impôt a été réinvestie dans le PER.

ÉPARGNE RETRAITE

PROFITER DE LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE ASSURANCE-VIE ET PER

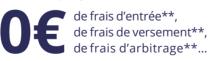
Les contribuables peu soumis à l'impôt sur le revenu doivent préférer l'assurance-vie au plan d'épargne retraite.



Préparez votre retraite en réalisant, dès à présent, des économies d'impôt*.

Vous pourrez déduire de votre revenu imposable le montant des versements que vous effectuez sur votre contrat dans certaines limites*.

Un Plan Épargne Retraite avec :



Sur internet, c'est transparence, accessibilité et meilleurs rendements pour votre épargne.

^{*}La réduction dépend de votre tranche marginale d'imposition. **Voir conditions générales.

Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.

ALTAPROFITS, Société par actions simplifiée au capital de 11 912 727,82 euros - 535 041 669 RCS Paris – APE 6622Z.

Siège social: 17 rue de la Paix - 75002 Paris. Immatriculée à l'ORIAS sous le n°11 063 754, www.orias.fr

LES PRÉCAUTIONS AVANT DE SOUSCRIRE UN PER INDIVIDUEL

Un PER peut être très différent d'un autre et ne pas correspondre à votre besoin. Voici les points à vérifier pour ne pas souscrire des contrats contraires à vos intérêts personnels.

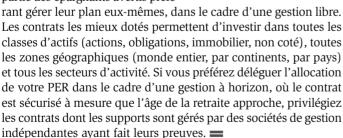
FRAIS ÉVITER LES CONTRATS TROP CHERS

La tarification du PER constitue l'un de ses principaux inconvénients. En cumulant les différentes strates de frais, un PER peut dans les cas extrêmes rapporter davantage à la compagnie qui le commercialise qu'au souscripteur. D'où l'intérêt de s'intéresser aux contrats en ligne ou à ceux proposés par les mutuelles, moins chers que la moyenne. Les frais à l'entrée, prélevés sur les versements, sont parmi les plus pénalisants puisque la somme versée, ainsi amputée, n'est pas totalement investie. Récurrents, les frais de gestion, fixés en moyenne à 0,80 % par an, culminent à 1,20 % pour certains contrats, soit un surcoût de 50 %. Difficile, dans ces conditions, de rentabiliser un contrat dans la durée.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

AVOIR LE CHOIX

Le PER ayant vocation à durer jusqu'à plusieurs décennies et à traverser plusieurs cycles économiques et l'offre de supports est un critère fondamental avant de souscrire, en particulier si vous faites partie des épargnants avertis préfé-



À LA SORTIE LA LIBERTÉ AVANT TOUT

La loi offre à l'épargnant le choix du mode de restitution de son épargne entre une rente ou un capital par versement unique ou de façon fractionnée. La fiscalité étant défavorable à la sortie en capital, mieux vaut la lisser en la fractionnant sur un maximum d'années. Encore faut-il que le contrat le prévoie, sachant que chaque assureur est libre de définir ses propres règles. Il en résulte des modalités de restitution parfois très restrictives, avec une sortie échelonnée de un à cinq ans pour les moins bons élèves. Les contrats les plus souples permettent de récupérer l'épargne sans limite de temps.

TROIS PER ÉCORESPONSABLES

PER responsable et solidaire (Maif)

Premier PER entièrement écoresponsable, le plan d'épargne retraite individuel de la mutuelle Maif ne référence que des supports labellisés ISR ou Finansol, quel que soit le mode de gestion du contrat. Son fonds euros à capital garanti exclut certains secteurs controversés. C'est l'un des PER les plus accessibles du marché, ne nécessitant que 150 € d'apport initial et 30 € pour les versements suivants.

Préfon retraite (Préfon)

Transformé en PER le 1er décembre 2019, le régime Préfon retraite est un précurseur dans la prise en compte de critères extrafinanciers (environnement, social, bonne gouvernance) dans la gestion de son portefeuille. Accessible aux fonctionnaires, anciens fonctionnaires, et leurs conjoints, Préfon retraite est un PER en points, où l'épargnant ne peut librement choisir ses supports financiers.

Multi horizon retraite (Macif)

La majorité des 15 fonds proposés dans le PER Multi horizon retraite sont gérés selon des principes d'investissement responsable, dont huit labellisés ISR, un labellisé Greenfin et un labellisé Finansol. Le mode de gestion délégué « horizon retraite », choisi par la majorité des adhérents de la mutuelle, ne comporte que des fonds labellisés.

FRAIS

2,5%

C'est le taux moyen des frais sur versements maximaux prélevés par les assureurs sur les PER individuels (sur 64 plans analysés). Ce coût est négociable, parfois dégressif, selon la composition du contrat et les montants versés, et généralement nul pour les contrats commercialisés en ligne. Certains supports financiers ou immobiliers spécifiques peuvent être soumis à des frais de souscription additionnels.



Pour vous un PER (très) généreux

Bénéficiez de tous les avantages du Plan d'Epargne Retraite : **moins d'impôts et plus de retraite !**Et bien plus encore avec le PER Placement-direct.fr : **moins de frais** avec 0 frais de versement, 0 frais d'arbitrage et des frais sur encours réduits* ; **plus d'autonomie** avec la souscription en ligne.

PlusDePERPourVous en scannant ce QR code



*Frais annuels de gestion sur encours : 0.60 %. Le contrat peut comporter d'autres frais, se référer à la notice du contrat. PER Placement-direct est un contrat d'Assurance Vie de groupe, souscrit par l'association CERENA, à adhésion individuelle et facultative, libellé en Unités de Compte et en euros dont l'assureur est Swiss.Life Assurance et Patrimori. Placement-direct, frest le nom commercial de SAS Placement Direct, société de courtage en assurances dont le siège social est situé 105 rue Jules Guesde - 92300 LEVALLOIS-PERRET, au capital de 250 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n'422 833 434 et inscrite à l'ORIAS en tant que courtier sous le n'07 004 910 www.orias.fr. Crédit photo : Shutterstock - 06/2021 >< FSTL Document à caractère publicitaire.



PARLONS BIEN, ÉPARGNONS MIEUX.

ÉPARGNE COLLECTIVE

SALARIÉS ET EMPLOYEURS, TOUS GAGNANTS

Le PER réunit les dispositifs d'épargne retraite au sein d'une même enveloppe, dont un compartiment alimenté par l'épargne salariale. Un outil à la portée bien plus étendue qu'un simple réceptacle des primes d'intéressement et de participation.

> ■ Alors que plus de 80 % des PME de moins de 50 salariés ne sont dotées d'aucun dispositif d'épargne salariale, d'après la Dares, les assouplissements législatifs et réglementaires adoptés ces dernières années sont susceptibles de changer la donne. Entreprise comme salariés peuvent y trouver une utilité commune, plaide Benjamin

Pedrini, cofondateur d'Epsor, spécialiste de l'épargne salariale et retraite d'entreprise.

Paris Match. Pourquoi une TPE-PME aurait-elle intérêt à adopter des dispositifs d'éparque salariale et de retraite?

Benjamin Pedrini. Ce sont de formidables outils de gestion des ressources humaines

et de management. C'est un moyen de communiquer en interne sur les objectifs à atteindre et de motiver l'ensemble des collaborateurs, qui toucheront, si les objectifs collectifs sont atteints, un complément de rémunération sous forme d'intéressement et/ou de participation.



Une entreprise doit-elle nécessairement être rentable?

Il s'agit davantage d'une question de trésorerie disponible. Que l'entreprise soit bénéficiaire ou non, un accord d'intéressement peut être mis en place: des objectifs fondés sur des indicateurs extra-financiers sont de plus en plus fréquents, tels que la satisfaction client ou dans le cadre de la politique responsabilité sociale et environnementale. Le curseur peut aussi être placé sur le développement du chiffre d'affaires pour une start-up en forte croissance.

Cela coûte aussi moins cher à l'employeur...

Plus aucune charge ne pèse sur ces dispositifs depuis la suppression du forfait social [prélèvement de 20 %] en 2019 sur l'intéressement, la participation et l'abondement dans les entreprises de moins de 50 salariés, et sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés. Pour 1000 € versés par l'employeur, 903 € reviennent au bénéficiaire, si celui-ci choisit de placer sa prime sur un plan d'épargne entreprise (PEE) ou un plan de retraite d'entreprise collectif (Percol ou Pereco), contre un peu plus de 500 € pour un salaire.

Le salarié y trouve-t-il son compte?

« Oue l'entreprise

soit bénéficiaire

ou non. un accord

d'intéressement

mis en place »

peut être

En faisant le choix d'investir au lieu de percevoir votre prime sur votre compte bancaire, le gain est immédiat et d'autant plus important si la tranche d'imposition est élevée. Si la politique salariale de l'employeur est généreuse, vous pouvez en outre vous voir offrir un abondement de l'entreprise qui vient s'ajouter aux primes et, le cas échéant, aux versements volontaires. Ce type de dispositif est d'ail-

leurs souvent utilisé pour valoriser le package de rémunération, en vue d'attirer les talents ou de les retenir dans les secteurs soumis à une forte rotation des effectifs. Le chef d'entreprise peut aussi en bénéficier lui-même, comme son conjoint collaborateur, dès lors que la société compte entre 1 et 249 salariés.

Quelles sont les incitations supplémentaires pour le Percol?

Sur votre Percol, vous pouvez opter pour la gestion pilotée de votre épargne, cela permet de la sécuriser au fur et à mesure que votre âge de départ à la retraite approche, sans intervention de votre part. Les versements volontaires sur un Percol sont fiscalement déductibles, un avantage qui n'existait pas dans l'ancien Perco. Si vous avez accès à un PER d'entreprise collectif, vous n'aurez pas forcément d'intérêt à en ouvrir un à titre individuel.

ABONDEMENT DE L'EMPLOYEUR: LES PLAFONDS POUR 2021

L'employeur peut compléter la mise d'un salarié effectuant des versements volontaires sur son plan d'éparque salariale, pour un montant compris entre 0 et 300 % de la somme versée. Dans les faits, la somme abondée est souvent limitée en valeur absolue, par exemple à 1 000 ou 1 500 € par an et par bénéficiaire.

Versements volontaires 1 096,90	0€ 2193,90€
Abondement maximal (300 %) 3 290,80	0€ 6 581,70€
Montant maximal épargné 4 387,70	0€ 8775,60€

[SUITE PAGE 128] Source: Epsor.



L'avenir appartient à ceux qui épargnent aussi pour le présent.

Avec Perspectiv'ESG d'AXA,

épargnez de façon plus responsable en investissant dans des entreprises respectueuses des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Parce qu'un monde plus durable se construit dès aujourd'hui.



Know You Can*

Rendez-vous en agence et sur go.axa/assurancevie Un Conseiller AXA vous accompagne avant toute décision d'investissement.

Document non contractuel à caractère publicitaire. L'investissement sur des supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Les montants investis sur ces supports ne sont pas garantis par l'assureur, qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte. Ils sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

*La confiance est une force.

AXA France vie. SA au capital de 487725073,50€-310 499 959 RCS Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle. Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • Entreprises régies par le code des assurances - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex.

ÊTRE PROPRIÉTAIRE À LA RETRAITE, LOIN D'UNE ÉVIDENCE

L'aspiration à la propriété de sa résidence principale est freinée par de nombreux facteurs, dont la hausse des prix.

Plus ils sont âgés, plus les Français sont culturellement attachés à la propriété immobilière. Si en moyenne 58 % des ménages métropolitains possédaient leur résidence principale au 1^{er} janvier 2019, selon l'Insee, ce taux atteint 75 % chez les plus de 65 ans. Si vous n'avez pas encore franchi le pas, vous vous demandez peut-être s'il vaudra mieux posséder ou être locataire de votre logement au moment où démarrera votre après-vie professionnelle? La donne, qui a longtemps fait pencher les arguments en faveur de la première option – l'envie d'avoir un chez-soi, ne plus avoir à payer de loyer ni à rembourser un prêt à un moment où vos ressources financières diminuent... –, a changé ces dernières années.

Henry Buzy-Cazaux, président-fondateur de l'Institut du management des services immobiliers (Imsi), analyse l'évolution: «Pour les générations précédentes, la problématique de l'accession à la propriété était résolue bien avant la retraite. Aujourd'hui, on s'endette plus longtemps pour acquérir sa résidence principale, alors que l'entrée dans la vie active est plus tardive et que les carrières professionnelles sont moins linéaires.»

L'aspiration à la propriété, qui n'est plus forcément une évidence pour une partie des ménages actifs toujours plus nomades, interroge aussi à l'approche de la retraite. Êtes-vous sûr que le choix de localisation et le type de logement que vous achèterez conviendront à vos aspirations? «C'est de moins en moins probable!» répond Henry Buzy-Cazaux. Et d'ajouter: «La solution exigera une nouvelle opération, qui consistera à vendre votre logement pour en acheter un plus adapté, en général plus petit, situé au plus près des services, peut-être aussi avec des équipements domotiques. Il faudra alors recycler le produit de la vente et acheter comptant, obtenir un crédit au-delà de 65 ans étant quasi impossible.»

Ne négligez pas non plus les frais de maintenance, dont un locataire est généralement dispensé. «À la notion de propriété est associé un coût de fonctionnement de

l'habitat qui va croissant. Il faut vous interroger sur votre capacité à supporter les charges, notamment de mise aux normes énergétiques», avertit le président de l'Imsi. Autre sujet lourd à prendre en compte: la fiscalité locale, appelée, selon lui, à connaître «une dynamique haussière»: «Avant, personne ne se souciait de la taxe foncière. Mais avec la fin de la taxe

Il ne faut pas négliger les frais de maintenance, dont un locataire est généralement dispensé

d'habitation, les collectivités vont se rattraper sur l'autre taxe importante à leur main.»

Une solution intermédiaire reste possible: l'investissement locatif, auquel sont adossées des mesures de défiscalisation. Tout en étant locataire de votre résidence principale, vous faites l'acquisition d'un logement dans le but de le mettre en location, le loyer couvrant alors au moins une partie de votre crédit.



TROIS POSSIBILITÉS DE DÉFISCALISATION IMMOBILIÈRE

Des dispositifs présentant une fiscalité avantageuse permettent de compléter ses revenus à la retraite avec des loyers.

Loi Pinel

Si votre objectif est de payer moins d'impôts à court terme, un investissement en loi Pinel semble le mieux adapté. En faisant l'acquisition d'un bien immobilier neuf pour le mettre à la location, vous bénéficiez dès la première année d'une réduction d'impôt de 12, 18 ou 21% pour un engagement respectif de six, neuf ou douze ans. Au terme de l'engagement, vous pouvez continuer à le louer, le vendre ou encore le transmettre.

Louer en meublé

Le statut de loueur en meublé non professionnel (LMNP) permet de se constituer petit à petit un patrimoine immobilier en percevant des revenus locatifs peu ou pas fiscalisés. Le LMNP se décline notamment dans l'achat d'un logement dans une résidence gérée. Dans ce cas, le contrat passe par la signature d'un bail commercial avec un gestionnaire-exploitant.

Nue-propriété

Plutôt réservé aux personnes soumises à une importante pression fiscale, le démembrement de propriété consiste à séparer l'usufruit de la nue-propriété. Cet investissement, qui n'entre pas dans l'assiette taxable de l'Ifi, vous permet de diversifier votre patrimoine, sans gestion locative, ni aléas locatifs, ni impôt lié aux revenus locatifs. Au terme du contrat, signé pour une durée de quinze à vingt ans, vous disposez librement du bien.

VIAGER

UN INVESTISSEMENT RISQUÉ

L'achat en viager reste un marché de niche. Et pas seulement parce que l'opération constitue un « pari » sur le moment de la mort du vendeur.

Rendu célèbre au début des années 1970 grâce au film de Pierre Tchernia, le viager est confidentiel en France. En 2019, seulement 6500 nouvelles transactions de ce type ont été signées.

Placement de long terme, le viager permet de constituer une épargne dans l'optique de la retraite. Sous réserve, bien entendu, d'en maîtriser les ressorts. Le premier est la prise en compte d'un aléa: la longévité du vendeur. «C'est une condition sine qua non, signale Olivier Grenon-Andrieu, président du groupe Equance, spécialisé dans la gestion de patrimoine. Sachant que le contrat est aléatoire, vous devez avoir en tête que plus le crédirentier vivra vieux, plus le bien vous coûtera cher. A contrario, si l'aléa intervient tôt, la rentabilité est augmentée.»

Au moment de la signature de la vente devant un notaire, l'acquisition du logement s'accompagne du versement au vendeur d'une somme de départ (le «bouquet», qui représente généralement 30 % de la valeur totale du bien). Ensuite, vous vous engagez à lui verser périodiquement une rente viagère jusqu'à son décès. «Le montant de la rente, réévalué tous les ans, se calcule sur la base de la valeur du bien et du bouquet, mais aussi de l'âge du vendeur et de son espérance de vie», explique le président d'Equance.

Selon vos objectifs, vous pouvez opter entre un viager occupé et un viager libre. Dans le premier cas, vous ne prenez possession des lieux qu'au décès du cédant. Dans cet intervalle, vous supportez les frais liés aux charges et aux impôts. Mais vous conservez la possibilité de revendre le bien immobilier avant le terme. Moins courant, le viager libre permet de jouir des lieux (les habiter ou les mettre en location) dès la signature du contrat, tout en continuant de verser une rente. Mais, contrairement au viager occupé, vous ne pouvez pas prétendre à la décote du prix liée au droit d'usage et d'habitation.

Quel que soit le mode d'acquisition choisi, le viager impose de faire les bons calculs avant de s'engager. Il faut veiller à disposer d'une trésorerie nécessaire pour pouvoir régler la rente. Au moindre impayé, le vendeur peut faire valoir la clause résolutoire: il récupère la propriété de son logement, mais aussi le bouquet et les rentes déjà versées.

Prêtez aussi attention aux clauses inscrites dans le contrat, comme la clause résolutoire qui prévoit que, si le vendeur est un couple, le survivant récupère le droit d'usage et d'habitation au décès de son conjoint.

[SUITE PAGE 130]







PRIMONIAL

Contrat PER individuel CGP Oscars de l'Assurance-vie de Gestion de Fortune 2021²

UNE RETRAITE EN TOUTE SÉRÉNITÉ, ÇA SE PRÉPARE!

Avec PrimoPER, le nouveau Plan d'Épargne Retraite de Primonial, vous préparez votre retraite sur le long terme grâce à des supports innovants et uniques avec une allocation adaptée à votre profil investisseur et horizon de placement.

Les supports en unités de compte⁴ présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

Plus d'informations sur ce contrat d'épargne retraite sur : www.primonial.com



PrimoPER est un contrat d'assurance collective sur la vie souscrit par l'association ADRECO auprès d'ORADÉA VIE dans le cadre des articles L.142-1 et suivants du Code des Assurances et dans le cadre fiscal du « Plan d'Épargne Retraite » (PER).

1. Label d'Excellence décerné par les journalistes de la rédaction des Dossiers de l'Épargne pour une durée d'un an à compter de son obtention. Présentation du label et des modalités d'octroi : https://lesdossiers.com/cms/label-dossier-epargne. 2. Oscar décerné par un jury de journalistes de la rédaction de Gestion de Fortune et des professionnels représentant l'ensemble des acteurs de l'Assurance pour une période d'un an à compter de son obtention. Présentation du label et des modalités d'octroi : www.lesoscarsdelassurancevie.com/oscars/presentation.html. 3. Plan d'Épargne Retraite 4. Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Primonial, SAS au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR85 484 304 696, Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers ANACOFI-CIF - N° E001759, Association agréée par l'AMF Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement ORIAS - N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle «Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds» N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris IDF conférant le statut d'Agent immobilier. RCP et Garantie Financière N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8 rue Général Foy 75008 Paris.

Oradéa Vie, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. Siège social : 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances.

Oradéa Vie, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. Siège social : Tour D2, 17 bis place des Reflets, 92919 Paris La Défense Cedex.

INFORMATION PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE. MAI 2021



RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES BIEN CHOISIR SON GESTIONNAIRE

Placer son argent dans un appartement en résidence senior ou dans une chambre d'Ehpad peut être un préalable à la retraite, à condition de ne pas négliger les risques.

Au-delà des avantages fiscaux escomptés, la réussite d'un investissement locatif dans une résidence services appelle à réfléchir en amont. Les points à étudier avec Céline Mahinc, administratrice de l'Association nationale des conseils financiers et immobiliers (Anacofi-Immo).

Paris Match. Pourquoi investir dans l'immobilier pour seniors?

Céline Mahinc. Ne pensez pas investir maintenant pour y être hébergé plus tard! Qui pourrait parier sur sa qualité de vie quinze ou vingt ans à l'avance? En revanche, au-delà d'un engagement sociétal, l'investissement en résidences services constitue une opportunité de complément de revenus sans augmentation immédiate de votre fiscalité. Solution de diversification, ce placement dans l'économie réelle doit correspondre à votre profil d'investisseur, selon votre aversion au risque ou encore votre horizon de placement.

Vers quels produits "retraite" se tourner?

Il y a principalement le choix entre deux types de résidences, qui répondent à des objectifs différents. Vous avez, d'abord, les résidences de services pour seniors. Il s'agit d'établissements non médicalisés, destinés à des plus de 60 ans valides qui ne présentent pas de graves problèmes de santé, ni de dépendance, mais en quête d'un nouveau logement principal plus adapté à leur âge. De leur côté, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) accueillent des seniors en perte d'autonomie, à qui

des soins hospitaliers sont dispensés sur place par du personnel médical qualifié. Dans les deux cas, le modèle d'investissement est identique: vous achetez un logement meublé, un petit appartement ou une chambre, comprenant des prestations de gardiennage, de ménage et de restauration. La gestion est obligatoirement confiée à un exploitant professionnel, avec lequel vous signez un bail commercial d'au moins neuf ans.

Quelle fiscalité s'applique?

Vous avez la possibilité d'obtenir le statut de loueur en meublé non professionnel (LMNP). À ce titre, vous pouvez déduire les charges et les intérêts d'emprunt de vos recettes locatives, mais aussi appliquer des amortissements. De facto, vos revenus locatifs seront longtemps nets de fiscalité. Si vous achetez un logement neuf, vous pouvez opter pour le régime Censi-Bouvard [voir cidessous]. Enfin, l'investissement locatif vous permet, sous conditions, de récupérer la TVA.

Que faut-il regarder avant d'investir?

« Méfiez-vous des promesses de rentabilité locative plus élevées que la normale » Comme pour tout investissement immobilier, le choix de l'emplacement est capital. Privilégiez un programme dans une agglomération où la demande est réelle, sans quoi les locataires seront difficiles à convaincre. Notez qu'une population encore autonome appréciera davantage la proximité d'un centre-ville avec toutes commodités. Autre élément primordial: le ges-

tionnaire. N'hésitez pas à vérifier ses références et sa durée d'existence sur le marché. La pérennité de votre investissement peut être remise en cause si l'entreprise exploitante cesse son activité ou ne vous verse plus ou moins de loyer. Méfiez-vous également des promesses de rentabilité locative plus élevées que la normale. Faites-vous aider par un spécialiste. Il vérifiera les points essentiels limitant les facteurs de risque et vous les expliquera.

Un dernier point d'attention concerne les Ehpad...

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont considérés comme des actifs monovalents. Si le gestionnaire décide de partir avec son agrément (défaisance), il ne vous sera pas facile de changer la destination d'usage de la chambre. **Coordination Anne-Sophie Lechevallier**

CENSI-BOUVARD

11 %

En investissant dans un logement neuf meublé situé dans une résidence avec services pour seniors avec l'option Censi-Bouvard, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 11 % de la valeur du bien, dans la limite de 300 000 € par an, en contrepartie d'un engagement de location de neuf ans. Attention : cet avantage est soumis au plafonnement des niches fiscales à 10 000 € par an et par foyer. ■



part de vos biens au travers d'un legs, d'une donation ou d'une assurance-vie, vous pouvez être une force essentielle à nos côtés et œuvrer pour un monde plus fraternel, pour longtemps. Pour vous accompagner dans ce beau projet, n'hésitez pas à consulter notre équipe dédiée, votre notaire ou encore notre site internet ordredemaltefrance.org.

Si vous le souhaitez, je peux vous aider à construire votre projet de transmission. Je suis là pour vous, n'hésitez surtout pas

à me contacter au **Q 01 55 74 53 53**, par courrier, ou à v.lazzarin@ordredemaltefrance.org. Je vous répondrai avec plaisir, à bientôt ! »

Vincent Lazzarin. Responsable des relations testateurs

Merci de me faire parvenir votre brochure. Vous la recevrez gracieusement, sans aucun

□ M □ Mme	□ Mlle		DON
lom :		Prénom :	DON CONFIAN
Adresse:			
Code postal :		Ville:	
Tél. (facultatif) :			ALPM0621
email (facultatif) :		@	ALPN

Sous la responsabilité de son Président, l'Ordre de Malte France, association reconnue d'utilité publique collecte vos strictes données nécessaires (coordonnées postale et mail, âge, téléphone, situation familiale et patrimoniale) à des fins de traitement interne de votre potentiel projet de transmission, dans la limite de la durée nécessaire au traitement limitée à 9 ans. Le traitement de vos données est exercé dans l'intérêt légitime poursuivi par l'association et les données ne sont pas transféré hors UE. Vous pouvez exercer votre droit à l'information sur vos données personnelles collectées et ainsi demander la rectification, le complément, la mise à jour, ou l'effacement de vos données collectées, vous pouvez vous opposer ou demander la limitation du traitement pour motif légitime, ou retirer tout consentement sur simple demande. Vous pouvez exercer vos droits auprès de notre DPO indépendant, garant de l'absence de conflits d'intérêts par Email : dpo.rgpd@ordredemaltefrance.org ou courrier à : DPO Ordre de Malte France - Institut PRH — 16 avenue de la Côte d'Aroent 33380 MARCHFPRIME. Vous pouvez retrouvez notre politique de confidentialité sur le site ordredemaltefrance.org. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNII : www.coil.fr